



**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**DEPARTEMENT DE L'AVEYRON**

**Extrait du registre des délibérations**  
**de la Commune Saint-Jean-et-Saint-Paul**

**Séance du 1<sup>er</sup> août 2024**

**Nombre de conseillers :**

En exercice.....10  
Présents.....7  
Votants.....8  
Exprimés.....8

**Date de la convocation :** 26/07/2024

**Date d'affichage :** 26/07/2024

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE,

Le 1<sup>er</sup> août à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-JEAN-ET-SAINT-PAUL, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie,

Sous la présidence de **Madame CALMELS Anne, Maire**

**PRESENTS :** BRUN Christophe, CALMELS Anne, FABRE Cédric, LAYRAL Emmanuel, GARAMPON Olivier, SAUVEPLANE Pierre, VERLAGUET Mathieu.

**ABSENTS EXCUSES :** LADET Mathieu, RODIER Jean-Jacques, SENTRY Michel.

**PROCURATION :** SENTRY Michel a donné procuration à CALMELS Anne.

**SECRETAIRE DE SEANCE** Monsieur SAUVEPLANE Pierre a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.  
Le nombre de conseillers ayant pris part au vote est de huit.

**SEANCE N°2024-09**  
**DELIBERATION N°2024-9-2**  
**FINANCES LOCALES – Décision modificative n°2**  
**Budget commune 2024**

Vu les articles L2311-1 et suivants du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu le vote du budget primitif le 10 avril 2024 ;

Considérant qu'il convient de prévoir les décisions modificatives suivantes pour le budget commune 2024 afin de garantir la réalisation comptable de l'exercice :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 61521 : Entretien et réparations sur terrains		4 600.00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>		<b>4 600.00 €</b>
D 023 : Virement à la section d'investissement		10 000.00 €
<b>TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement</b>		<b>10 000.00 €</b>
D 2113-17002 : Travaux Espace H. Coste		17 500.00 €
D 2132-2302 : Travaux appartements communaux	7 500.00 €	
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>7 500.00 €</b>	<b>17 500.00 €</b>
R 021 : Virement de la section de fonctionnement		10 000.00 €
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement</b>		<b>10 000.00 €</b>
R 748374 : Dotation de développement - biodiversité et aménités rurales		17 600.00 €
R 7488 : Autres attributions et participations	3 000.00 €	
<b>TOTAL R 74 : Dotations et participations</b>	<b>3 000.00 €</b>	<b>17 600.00 €</b>

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,  
le Conseil municipal, à huit voix pour,

- **Adopte** la décision modificative budgétaire n°2 – Budget commune 2024– ainsi présentée.

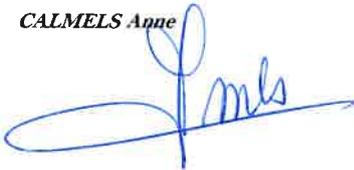
*Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits  
Ont signé les membres présents*

*Le Maire  
CALMELS Anne  
Acte dématérialisé*

*Acte rendu exécutoire*

- *par flux de télétransmission à la sous-préfecture le 12 août 2024*
- *par publication sur le site Internet [www.saintjeanetsaintpaul.fr](http://www.saintjeanetsaintpaul.fr) le 12 août 2024*

*Le Maire  
CALMELS Anne*

A blue ink signature of Anne Calmels, consisting of a large, stylized initial 'A' followed by the name 'Calmels' in a cursive script.

*Le secrétaire de séance  
SAUVEPLANE Pierre*

A black ink signature of Pierre Sauveplane, featuring a large, stylized initial 'S' followed by the name 'Sauveplane' in a cursive script.

**Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse, 68, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07 dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par l'application Télérecours accessible à l'adresse suivante : <http://www.telerecours.fr>.**